PLURALITÉ DANS LES EXPRESSIONS NOMINALES : GRAMMAIRE, SÉMANTIQUE, PRATIQUES DISCURSIVES

Michelle LECOLLE Université Sorbonne Nouvelle

RÉSUMÉ

Cet article d'introduction cherche à donner un aperçu de la diversité de ce qui entre sous le terme de « pluralité » en relevant, d'une part, les différents modes d'expression de la pluralité, entendue comme « fait [empirique] d'être plusieurs » (TLFi), en français principalement et, d'autre part, les différentes valeurs sémantiques des formes plurielles qu'on peut trouver dans cette langue. Il se donne également pour objectif d'aborder la question de la pluralité de manière transversale, en montrant la complémentarité d'approches grammaticales, lexicales, sémantiques et discursives.

ABSTRACT

This introductory article aims at giving the reader an idea of the diversity of what is involved in the notion of plurality, which can be defined as "the empirical fact of being more than one." On the one hand we point out different ways of expressing plurality, mainly in French. On the other hand we discuss the different meanings of plural forms in French. The other goal of this paper is to address the question of plurality in a cross-disciplinary perspective by demonstrating the complementarity of grammatical, lexical, semantic and discursive approaches.

Si, en linguistique, la notion de nombre, et corollairement, celles de singulier et de pluriel relèvent de catégories circonscrites grammaticalement, la question de la pluralité est moins délimitée, et relève d'approches distinctes, parfois étrangères les unes aux autres.

Remarquons tout d'abord la polysémie du mot : selon le *Trésor de la langue française*, *pluralité* a trois acceptions principales : (i) « fait [empirique] d'être plusieurs » (« pluralité de langues », « pluralité des mondes »), (ii) « grand nombre, multitude » (« Il y a en nous une inconstance de volonté, une pluralité de désirs », Blondel 1893) et (iii) « fait [grammatical]

d'être pluriel ». Dans cette livraison de *Verbum*, seront principalement développées les acceptions (i) – la qualité, les modalités ou encore l'expression de la pluralité – et (iii), mais la pluralité au sens (i) intéresse aussi différentes sciences sociales, et les trois acceptions interviennent empiriquement, dans les faits analysés.

Au sein des sciences du langage, quand le phénomène de pluralité est thématisé – acception (iii) –, il peut l'être à divers titres et dans différents cadres: manifestations (grammaticales ou lexicales) de la pluralité, envisagées dans leur diversité au sein d'une même langue ou entre langues ; enjeux descriptifs et typologiques liés au nombre ou à la pluralité (Corbett 2000, François (éd.) 2002, Acquaviva 2004, 2008); rapport de la pluralité avec des notions connexes, comme le nombre (Corbett 2000), la quantification (Lammert & Schnedecker (éds) 2007, Schnedecker & Armbrecht (éds) 2012), mais aussi la partition, ou encore l'aspect itératif (voir Gosselin 2011). D'autres approches s'intéressent au-x sens des formes plurielles (voir infra) ou encore à l'emploi de la pluralité ou du (grand) nombre dans les textes écrits et oraux, à ses usages stylistiques (Jouve 1993) ou argumentatifs (Bacot et al. (dir.) 2012, Lecolle 2019, 2020), mais la plupart des études sur la pluralité se situent en sémantique formelle, en linguistique générale ou comparative, ou encore en morphologie lexicale ou flexionnelle, et la littérature offre peu d'approches transversales.

Ce numéro se donne, modestement, cette ambition, en proposant un panorama de plusieurs articles traitant la pluralité ou les sens pluriels, d'un point de vue grammatical via les déterminants et syntagmes nominaux en roumain (Cuniță), d'un point de vue lexical avec les noms collectifs et indénombrables à sens pluriel (Gardelle), en phraséologie, à propos des expressions formulaires comme *bises* (Puyo) et, dans une dimension discursive et textuelle, à travers ses multiples manifestations et effets rhétoriques et stylistiques dans des textes promotionnels (brochures de présentation de manifestations de jazz dans l'article de Szlamowicz) ou les textes littéraires (dans le conte « La clochette » de Jean de La Fontaine (Kostantzer)).

Il ressort des observations croisées des différentes publications sur la pluralité (au sens large), que la question est loin de se laisser résumer à un appariement entre forme (marque du pluriel) et sens (pluralité, correspondant à « plus d'un »), et même qu'elle présente une remarquable « épaisseur » : au sein même d'une seule langue, la pluralité s'exprime par différents moyens, tandis que, réciproquement, les formes plurielles renvoient à plusieurs significations et référents (ensemble d'individus, tout constitué, partie d'un ensemble, entre autres). Cette polysémie peut donner lieu en discours à toute une palette de réalisations sémantiques régulières (cohésion et dispersion, relation de partie à tout, appréhension distributive ou collective), mettant autant d'outils rhétoriques et discursifs à disposition des énonciateurs : jeux sur la pluralité, argumentation par la valorisation ou la dévalorisation du

(grand) nombre, emphase, opposition ou relation dialectique entre le précis et le vague, mise en valeur de l'unité ou de la diversité.

Des analyses syntactico-sémantiques et lexicales du pluriel et de la pluralité dans leur polysémie et leur polyvalence, jusqu'aux analyses textuelles : c'est le parcours qui est proposé ici.

PLURALITÉ: DES MODES D'EXPRESSION DIVERS

En retenant de la pluralité l'acception (i) « fait [empirique] d'être plusieurs », on cherchera tout d'abord à délimiter la notion en citant les (multiples) modes d'expression de celle-ci. Pour le français¹, on relève, sous le terme d'« expression nominale de la pluralité », renvoyant aux expressions qui désignent des ensembles d'individus potentiellement isolables (voir Lecolle 2020) :

- les syntagmes nominaux (SN) pluriel (les fourmis, des fourmis, certaines fourmis);
- les « pluriels lexicaux » tels que commodités, ressources, « formes nominales plurielles dans lesquelles la pluralité constitue une propriété lexicale inhérente » (Lammert & Lauwers (eds) 2016, Acquaviva 2004, 2008, Corbett 2019);
- les noms collectifs (peuple, forêt, fourmilière, famille, troupeau) (Lammert 2010, Arigne 2011, Lammert & Lecolle 2014, De Vries 2020), et les noms d'agrégats (lingerie, vaisselle; pour l'anglais, furniture, garment, parfois assimilés, parfois distingués des premiers (voir Joosten 2010, Gardelle 2018, ainsi que Gardelle ici-même, pour une argumentation de cette distinction, avec les exemples de bétail, cattle (VS troupeau, herd));
- les formes d'« associative meaning » (Corbett 2000 : 101-111) qui « [consist] of a nominal plus a marker », et dont la dénotation extensionnelle se construit à partir d'un « main member plus one or more associated members». Le cas est cité par Danon-Boileau (1993) pour des variétés du français d'Afrique ; il peut paraître anecdotique pour le français de France, mais il est représenté avec des noms collectifs comme *présidence* (dans le sens de « ensemble de personnes qui entourent un-e président-e »), ou d'autres prenant pour base un nom propre de personne célèbre (à partir des noms de présidents de la République française, *chiraquie*, *sarkozie* ou *macronie*, pour l'histoire récente);
- les dénominations de groupes sociaux, qui s'apparentent à des noms propres (Médecins du Monde, Ligue des droits de l'homme, Parti socialiste, Lecolle 2014);

Bien au-delà de cette présentation, on peut compléter avec le chapitre 5 de Number (Corbett 2000), consacré à l'expression du nombre dans de nombreuses langues.

- certaines expressions métonymiques, et en particulier celles basées sur des noms d'artistes (j'aime Mozart), les noms de lieux (la salle applaudit), de villes, pays et continents (Bamako, l'Allemagne, l'Europe), d'activités ou d'événements (le Tour de France est en deuil);
- les structures en [le Adj] dans certaines de leurs interprétations (voir Lecolle 2015): dans C'est la saison du blanc (à propos de linge, dans le commerce), le blanc a un sens pluriel; le politique peut référer à « les (hommes) politiques », et le scolaire à « les fournitures scolaires » (par exemple dans un magasin).

Remarquons que les expressions listées sont diversement iconiques (marquage ou non du pluriel), qu'elles ne sont pas toutes directes (voir les métonymies, les structures en [le Adj]) et qu'elles découpent et représentent – ou encore construisent discursivement – la réalité / les réalités diversement : pluralité continue VS discontinue, individuation ou non des éléments... En effet, comme le note Gardelle (2018), l'information iconique portée par le marquage de la pluralité rend plus immédiate l'indication de celle-ci à travers la forme : l'individuation n'est donc pas la même avec un SN pluriel, un nom de lieu ou d'activité, un Adj nominalisé en [le Adj] ou encore un nom collectif et, parmi les noms collectifs, entre ceux qui ont un nom de membre lexicalement associé (armée / soldat) et les autres (voir Lecolle 2019).

Au-delà des noms, la pluralité se manifeste dans d'autres catégories (pronoms personnels et pronoms indéfinis, déterminants – voir ici-même Cuniță pour certains déterminants en roumain), dans le marquage morphologique par accord des adjectifs, des verbes, mais aussi dans la signification lexicale d'éléments de ces catégories (par exemple, pour les adjectifs : nombreux, homogène, hétérogène, unanime, divers ; pour les noms, mélange, confusion, effusion, rencontre, dialogue, décompte ; pour les verbes, compter, ou encore se rassembler, se disperser), à quoi l'on peut ajouter les adverbes (ensemble, tout, moins, davantage), voire les prépositions (avec) – toutes unités lexicales et grammaticales présentant, comme les noms collectifs et les SN pluriels, un trait sémantique /pluralité/.

A ces mots, il convient d'ajouter ce qu'expriment certaines structures, que ce soit directement, comme avec les structures énumératives nominales (*Paul, Pierre et leurs amis*) ou l'itération dans ses diverses catégories et divers modes d'expression (Gosselin 2011), ou indirectement, c'est-à-dire interprétativement, comme avec la généricité ou l'« habitualité » (terme repris dans Kleiber 1987): *Paul va à l'école à pied*, qui engage une répétition, donc une pluralité.

On le voit, la pluralité est... plurielle et diverse, et les textes ne manquent pas d'y puiser, au besoin (voir les articles de Szlamowicz et de Kostantzer ici-même).

À QUOI RENVOIENT LES FORMES DU PLURIEL MANIFESTÉ?

Mais la réciproque – acception (iii) – n'est pas plus simple, car même dans les langues où, comme en français, le pluriel est marqué au sein des expressions nominales, celui-ci ne correspond pas toujours à la dénotation empirique « plus d'un », renvoyant à une somme d'unités discrètes, et la signification même des expressions n'est pas toujours délimitable.

Différentes études sur le français, ou des langues présentant des cas comparables, ont pu relever plusieurs valeurs du nombre pluriel marqué :

- le cas le plus simple est celui de la forme plurielle correspondant à une pluralité empirique (une addition de particuliers): dans les fourmis sont dans le jardin ou il y a des fourmis dans le jardin, les fourmis, des fourmis correspond à une pluralité empirique d'individus « fourmis »;
- on trouve le cas, bien étudié, de la forme plurielle à lecture générique (voir, notamment, Martin 1984, Galmiche 1985, Kleiber 1988): Les fourmis jouent un rôle écologique très important. Les fourmis communiquent par le toucher et à l'aide de phéromones, etc.;
- la forme nominale plurielle peut aussi avoir une valeur phraséologique, dans des cas contextuellement bien délimités, comme avec la formule bises (plus rarement des bises) ou encore amitiés, en position de clôture à l'écrit (courriels) voir Puyo ici-même;
- on rappellera les pluriels lexicaux mentionnés précédemment; les concernant, si leur forme et leur signification correspondent bien à une pluralité (acception (i)), celle-ci n'est pas représentable dans une opposition référentielle « un/plus d'un » iconique, mais construit un sens différent, une « pluralité non discrète » (« non-discrete plurality », Acquaviva 2004), continue;
- parmi les pluriels lexicaux, on distingue les pluralia tantum comme épinards, décombres, mœurs, oreillons (Lauwers 2014, Lammert 2015), qui ont ceci de spécifique que le particulier mais quel particulier ? ne peut être distingué linguistiquement, dans la mesure où ces noms sont quasiment toujours employés au pluriel.

L'existence, à première vue paradoxale, d'une pluralité continue n'est finalement pas si marginale, et se retrouve dans d'autres langues : c'est cette situation que décrit, par exemple, Carvalho (1993) avec l'exemple du grec ancien où certaines formes de pluriel renvoient à une représentation des entités individuelles où la discontinuité est perdue de vue².

Ainsi, comme le souligne Lancri (1993),

« il peut y avoir coïncidence entre le nombre référentiel et le nombre grammatical, mais ce n'est là qu'un des emplois de l'opposition singulier / pluriel

Voir aussi Furukawa (1977, chapitre 3) sur la question du nombre grammatical et du continu.

dont la vocation s'étend bien au-delà d'une simple représentation du monde. »

POLYSÉMIE DE LA PLURALITÉ : IMPLICATIONS EN DISCOURS

Si souvent observée, cette non-coïncidence ne peut être considérée comme simplement conjoncturelle. De fait, au travers de ses différents modes d'expression, la pluralité nominale (noms et syntagmes nominaux) offre une palette de significations, qui se complexifient à leur tour en discours. Ainsi, pour une même forme, par exemple pour les SN définis pluriel « ordinaires » en français ($les\ N-les\ fourmis$, $les\ Français$), on trouve tout une gamme d'interprétations :

- la saisie « distributive » du groupe addition des éléments, saisis individuellement : Les Français continueront à utiliser l'homéopathie, assure la Ministre (L'Humanité, 11/07/2019);
- la saisie collective du groupe (« [les N] ») : [nous voulons / il faut] rendre Notre-Dame aux Parisiens et aux Français (Assemblée Nationale française, 07/2019);
- une saisie générique (les N envisagés dans leur qualité, comme le dit Martin 1984) – Les Français sont chauvins; Les fourmis communiquent par le toucher.

Par ailleurs, le déterminant défini *les* permettant la référence à une totalité mais aussi des généralisations, on a :

- une saisie (incontestable) de la totalité des éléments du groupe (« l'ensemble des N », « tous les N »);
- mais aussi ce qu'on peut considérer comme une « synecdoque » du tout pour la partie (les N désignant en fait « une partie des N ») [élections] les Français se sont abstenus.

À quoi l'on peut ajouter les cas où l'ensemble dénoté ne peut être délimité : *les gens* est une expression intrinsèquement non délimitable dans son extension.

La délimitation de ces valeurs *in abstracto* ou dans des exemples choisis ne signifie aucunement une quelconque fixité. Au contraire, comme le remarque Corbett (2000 : 52), la pluralité définie (SN définis pluriel) et la pluralité plus généralement présentent une grande plasticité, et laissent une large place au vague, du moins en français et en anglais. Ainsi, il a par exemple été souligné (Kleiber 1994) que *les Français* n'est pas équivalent à *tous les Français*, mais que la référence peut être différente (précise ou non) selon les contextes. De même, la différence entre appréhension collective et distributive est difficile à circonscrire (De Vries 2017), et le passage de l'une à l'autre, parfois dans un empan textuel étroit, n'est pas rare. Remarquables également, les glissements entre valeur générique et valeur spécifique des SN définis pluriel sont tout à fait courants, comme le signale Corbett avec

l'énoncé *The Romans built the aqueduct. They were excellent architects*³. C'est aussi, avec le SN *les vaches*, ce que constate Laparra (1987), à partir d'un corpus collecté à l'oral auprès d'enfants en observation dans une ferme dans un cadre scolaire : des vaches particulières, celles que l'on peut voir *in situ*, aux vaches, comme espèce. On le comprend aisément, il y a là un processus mental inductif procédant de l'observation de l'occurrence à la généralisation – sans doute plus aisé dans les pratiques langagières avec le SN pluriel qu'avec le singulier – *la vache mange de l'herbe*, certes tout à fait grammatical, est peu naturel comme énoncé générique.

Autre axe, autre question : comme déjà signalé, la pluralité peut être vue comme exprimant la dispersion ou la cohésion, et des éléments linguistiques peuvent en être des marqueurs : c'est ce que décrit Daviet-Taylor (2002) à propos des manifestations de la particule ge- en allemand qui, en composition verbale et en composition nominale, relève d'une visée « unifiante » qui « fait abstraction des particuliers comptés ». On pourrait dire que le nom collectif présente intrinsèquement un tel potentiel de cohésion (si on le compare, par exemple, au SN défini pluriel : la police VS les policiers - voir aussi Gardelle (2018) avec les exemples de foliage et leaves en anglais), et, selon leur sens lexical, certains noms collectifs plus que d'autres (voir Joosten et al. 2007). Mais comme rien n'est simple, on remarquera que des formes plurielles (pluralia tantum) peuvent aussi être envisagées en termes massifs (Lauwers 2014) ou collectifs (Lammert 2015), et que les SN pluriel sont aussi parfois des instruments discursifs de l'expression d'une cohésion - comme dans les Français souhaitent le changement (en contexte électoral), exprimant (à raison ou à tort) une délibération collective, une capacité d'organisation.

Cet exemple nous amène à souligner que la pluralité – et surtout la pluralité dans le langage – est aussi une affaire d'humains et de groupes humains, qu'elle peut relever d'une (dé-)valorisation, être objet ou outil d'argumentation, bref qu'elle a, en tant que *pluralité*, une place de choix dans les représentations et les discours.

RHÉTORIQUE ET STYLISTIQUE DE LA PLURALITÉ ET PAR LA PLURALITÉ

Plusieurs des caractéristiques sémantico-discursives relevées peuvent servir de fondement à des usages rhétoriques ou stylistiques de la pluralité. Mentionnons quelques-uns de ces usages.

Amplification

Procédé majeur de la rhétorique recouvrant différentes figures, l'amplification se réalise notamment dans l'hyperbole, à laquelle l'expression de la (grande) pluralité se prête. Mais en deçà même de pratiques rhétoriques déli-

Où, de surcroit, la première partie illustre le phénomène de « métonymie intégrée » décrit par Kleiber (1994).

bérées, l'emploi d'un « pluriel amplificateur » (selon le terme de Guillaume, cité par Furukawa 1977 : 80) se met au service de l'expression d'une subjectivité, en particulier avec les SN pluriel. On trouve en français plusieurs exemples lexicalisés de ce procédé d'élargissement ou d'intensification : *les sables du désert, les cieux, les airs, les eaux* (voir notamment Jouve 1993, Puyo 2015, Szlamowicz ici-même), et des expressions au pluriel se mettent au service de l'expression d'une émotion – *Ils sont des quantités !* On pense aussi à la formule restée célèbre *Que d'eau! Que d'eau!*, prononcée à Toulouse par le président Mac Mahon en 1875 devant l'abondance d'une crue de la Garonne, qui fit des dizaines de morts.

Généralisation

La généralisation par le biais du pluriel – la « puissance généralisante de la pluralisation » (Furukawa 1977 : 41) – est une pratique commune. C'est ce qu'illustre cet exemple, repris de l'auteur : « c'est une petite fille ! » s'écria l'infirmière, puis ajouta : « c'est mignon, les petites filles ».

Mais cette pratique est parfois moins anodine : du plaisant *Ils sont fous, ces Romains !* — mais on peut aussi remplacer *ces Romains* par toute autre désignation de population contemporaine, et plaisanter moins — à la déclaration mi-honnête, basée sur le commentaire de sondages en période d'élection *les Français sont pour le changement*, la généralisation, de l'individu à l'ensemble ou de la partie au tout, est favorisée par la plasticité de la forme plurielle en *les* déjà signalée : en somme, un *les* au lieu d'un *des* — qui devrait, lui, être précisé (*des Français, oui mais lesquels ?*).

Opposition cohésion / dispersion

Cette opposition est notamment reflétée, comme on l'a vu, dans les significations de lexèmes collectifs et dans la distinction entre appréhension collective et distributive. Sur le plan rhétorique chacun de ces deux modes d'appréhension peut également être mis au service de la (dé-)valorisation de la dispersion ou de la cohésion dans les affaires humaines, et la cohésion en particulier peut aussi servir à la description de celles-ci en sciences sociales ou en philosophie politique, lorsque sont mobilisées les notions, cohérentes entre elles, d'« individu collectif » (Descombes 2013), de « contrat social » (en référence à Jean-Jacques Rousseau) ou encore de « tout intégré » (Girard à paraître), correspondant au fait qu'une unité politique existe de par les propriétés du rassemblement même de ses membres, et non par simple addition de ces propriétés.

Chiffres, dénombrement et dénombrabilité

La pluralité et, au-delà, la quantification, est aussi affaire de dénombrement et de chiffres. Comme le disent les auteurs de l'introduction de *Mots* (Bacot *et al.* 2012), dénombrer, c'est reconnaitre la possibilité d'unités décomptables. C'est-à-dire pouvoir les isoler, mais aussi faire abstraction de leur différences, pour les additionner. Décompter, c'est aussi construire des

instruments de mesure et de comparaison des totalités. Au-delà, comme le disent Bacot *et al.*, « [...], le langage des chiffres permet la prise en main du monde. L'accumulation de chiffres impressionne et rend dérisoire toute forme d'argumentation non quantifiée ». Le chiffrage donne une impression de sérieux, ce pourquoi le recours aux chiffres est, dans les débats, notamment politiques, un argument de choix (voir Saulnier 2012).

Le nombre, le (plus) grand nombre

De la valorisation du nombre découle la valorisation du *grand nombre* – la pluralité au sens (ii) –, d'où découle parfois, mais pas obligatoirement, celle du *plus grand* nombre. Comme pour le dénombrement, la référence au plus (ou moins) grand nombre – la comparaison quantitative – est un instrument méthodologique indispensable dans les sciences.

En rhétorique, en dehors de l'amplification déjà mentionnée, la valorisation du nombre figure, parmi les lieux communs repris de la rhétorique d'Aristote, dans le « lieu de la quantité » (Perelman & Olbrechts-Tyteca 1970 [1958] : 115, Molinié 1992 : 194), selon lequel « le nombre plus grand de bonnes choses est nécessairement un bien plus grand qu'une seule et qu'un nombre plus petit de ces choses [...] ». Le raisonnement selon lequel ce que préfère la majorité vaut mieux que ce que préfère la minorité (Molinié : 196) amène par voie de conséquence à assimiler l'inscription de « certaines conceptions de la démocratie » – fondée sur les décomptes de voix – « au sens commun » (Perelman & Olbrechts-Tyteca : 116). Pour le meilleur, et parfois pour le moins bon, les nombres, et la pluralité même deviennent alors affaire de valeurs.

PRÉSENTATION DES ARTICLES

Le volume débute avec un article d'Alexandra Cunită (« Représentation en langue et fonctionnement discursif des déterminants indéfinis pluriels roumains nişte (fr. des) / unii, unele (fr. certains) »), portant sur les déterminants au sein du syntagme nominal. L'auteure y analyse les instructions constituant le sens grammatical des articles indéfinis niște et unii / unele, et les interprétations qui sont associées. Montrant « que l'opposition un / unii, o / unele n'est pas du tout une opposition singulier / pluriel du même type que celle qui s'établit entre le singulier et le pluriel des déterminants définis », et soulignant « que le pluriel ne peut être conçu ou appréhendé de la même manière dans le cas de la détermination définie et dans celui de la détermination indéfinie » (celle qui est ici à l'étude), l'auteure développe finement la gamme des significations de l'un et l'autre des déterminants en fonction de leurs emplois au sein des SN et des phrases qui les accueillent. Ainsi, selon les cas, et les noms qui l'accompagnent, niste construit une interprétation continue ou discontinue, un pluriel constituant en une quantité vague, imprécise – en générale réduite – d'entités. De son côté, unii, unele peut impliquer une opération de « prélèvement d'unités réalisée à partir d'une pluralité d'individus de même espèce », et donc une lecture partitive. Le parcours de l'article met en évidence plusieurs des valeurs du pluriel : lecture générique, lecture partitive, ou encore lecture « référentielle », mais aussi des faits concernant les interprétations : vague ou précise, continue ou discontinue – toutes questions qu'on trouve plus généralement avec la pluralité.

Dans « Pourquoi il ne suffit pas d'être plusieurs pour constituer conceptuellement un groupe : cas d'étude de herd / cattle et troupeau / bétail dans des discours de spécialité », Laure Gardelle prolonge plusieurs études antérieures, en reprenant une analyse des propriétés sémantiques de noms d'indénombrables cattle pour l'anglais et bétail pour le français (considérés comme des noms d'« agrégats », où l'on trouve aussi vaisselle, mobilier), qu'elle oppose aux noms collectifs (ici herd et troupeau). L'auteure reconsidère de manière critique le critère de discordance morphosémantique (signification plurielle, forme singulier) habituellement utilisé, qui rapproche les deux catégories, les agrégats étant alors intégrés aux noms collectifs. Les significations lexicales au sein des deux couples sont très proches, et ceci dans chacune des deux langues, ce qui permet une comparaison de leur comportement distributionnel et référentiel dans les textes. C'est à cette comparaison que s'attelle l'auteure, dans un corpus de documents de spécialité consacrés aux bovins. Il ressort de l'étude des observations précises sur la différence de comportement du point de vue du bornage de la pluralité : celui-ci s'effectue pour les dénombrables (troupeau, herd) au « niveau notionnel », alors qu'il s'opère « en discours » pour les indénombrables (bétail, cattle). L'analyse montre également que la pluralité des indénombrables correspond à une cohésion fondée sur des propriétés partagées, alors que la cohésion des collectifs est celle de la réunion des éléments de l'ensemble. Elle confirme en définitive la pertinence de la spécificité des indénombrables dénotant des pluralités, qui, selon elle, ne doivent pas être considérés comme des noms collectifs.

C'est à la stéréotypie des formes plurielles dans un contexte spécifique que s'attache Baptiste Puyo (« Sur le rôle du marquage singulier / pluriel dans la stéréotypie des énoncés de clôture »). Sont ici abordées des expressions (*Bises*, *Amitiés*) arrivant en fin d'énoncés à l'écrit (lettres, courriels, SMS). À partir du corpus 88milSMS (Panckhurst et al. 2014), l'auteur effectue une étude de cas portant principalement sur la forme bise-s dans cette position, qu'il analyse avec (ou sans) déterminants – d'où se dégage l'écrasante supériorité quantitative du pluriel « nu » Bises. À partir de la notion de construction, mais aussi en lien avec les paramètres contextuels et la performativité des énoncés, l'étude montre l'existence de régularités d'ordre morphosémantique, articulées autour du marquage singulier / pluriel. Elle conclut sur la valeur essentiellement phraséologique de l'opposition singulier / pluriel dans ces énoncés formulaires, fortement liée au genre épistolaire et au contexte d'emploi. De fait, ce type de quantification renvoie moins à

une quantité référentielle (un dénombrement « objectif ») qu'à une quantité subjective.

L'article de Jean Szlamowicz (« Pluralité, poétisation et déréalisation : incidences sémantiques et discursives ») traite également de formes plurielles qui, dans des petits textes de présentation du festival musical de jazz Banlieues Bleues, se présentent comme détachées d'une quelconque recherche d'objectivité reposant sur un décompte. Qu'il figure dans des expressions nominales morphologiquement plurielle – des pluralia tantum comme confins ou des syntagmes nominaux systématisant le pluriel grammatical : frissons, effusions, futurs, braises –, dans des verbes portant sur une pluralité (fédérer, rassembler), ou par le biais de mots grammaticaux, le pluriel – comme forme et comme sens – est omniprésent, et apparait dès lors comme un fait stylistique remarquable qui participe d'une intensification notionnelle positive. Voyant dans le pluriel une dimension axiologique et une revendication éthique, l'auteur souligne en définitive les effets argumentatifs de cette pluralisation, qui, en célébrant la diversité du jazz, tend à diluer et déréaliser son identité et à dépasser son histoire.

Alors que les textes étudiés par Jean Szlamowicz donnent à voir éparpillement et dilution, mais aussi valorisation du pluriel et de la pluralité, on retrouve dans la dernière étude (Stéphane Kostantzer, « Manifestations et inférences de pluralité dans le conte «La Clochette» de Jean de La Fontaine ») de tout autres procédés rhétoriques et réalisations stylistiques basés aussi sur la pluralité, en particulier l'amplification et la généralisation déjà mentionnées. Le genre du conte, étudié ici à travers un exemple, présente des régularités - narration d'une histoire singulière se clôturant sur une ouverture vers l'histoire humaine – et produit donc des attentes. Dans le conte La Clochette, l'auteur étudie plusieurs formes d'expression de la pluralité : énoncés génériques, pluriel grammatical, pluralité lexicale (noms collectifs jeunesse, troupeau; noms relationnels mère, sœurs), et plus souvent interprétation reposant sur de multiples facteurs. La pluralité y répond à une fonction euphémistique : « [elle] permet de faire comprendre ce qui ne peut être dit, par un détour »; enfin, le pluriel ouvre vers le générique, ce qui s'avère fondamental dans le cas du conte.

BIBLIOGRAPHIE

ACQUAVIVA P. (2004). Plural mass nouns and the compositionality of number. *Verbum* XXVI/4, 387-401.

ACQUAVIVA P. (2008). *Lexical Plurals – A Morphosemantic Approach*. Oxford: Oxford University Press.

ARIGNE V. (2011). La figure du tout intégré et les noms discrets collectifs. *Anglophonia* 15 (30), 59-99.

- BACOT P., DESMARCHELIER D., RÉMI-GIRAUD S. (2012). Le langage des chiffres en politique. *Mots. Les langages du politique* 100, 5-14. [En ligne].
- CORBETT G. (2000). Number. Cambridge: Cambridge University Press.
- CORBETT G. (2019). Pluralia tantum nouns and the theory of features: a typology of nouns with non-canonical number properties. *Morphology* 29/1, 51-108.
- DANON-BOILEAU L. (1993). Dénombrement, pluriel, singulier. *Faits de langue* 2, 117-130.
- DAVIET-TAYLOR F. (2002). La particule ge-: un marqueur de pluralité transcendée. Mémoires de la Société de linguistique de Paris 12, 45-53.
- DE CARVALHO P. (1993). Aspects du nombre dans les langues anciennes. *Faits de langues* 2, 97-110.
- DE VRIES H. (2017). Two kinds of distributivity. *Natural Language Semantics* 25, 173-197.
- DE VRIES H. (2020). Collective nouns. In: P. Cabredo Hofherr, J. Doetjes (eds), Oxford Handbook of Grammatical Number. Oxford: Oxford University Press, 257-274.
- DESCOMBES V. (2013). Les embarras de l'identité. Paris : Gallimard.
- FRANÇOIS J. (éd.) (2002). La pluralité. Mémoires de la Société de linguistique de Paris 12. Leuven : Peeters Publisher.
- FURUKAWA N. (1977). Le nombre grammatical en français contemporain. Tokyo: Librairie-Editions France Tosho.
- GALMICHE M. (1985). Phrases, syntagmes et articles génériques. *Langages* 79, 2-39.
- GARDELLE L. (2016). Lexical plurals for aggregates of discrete entities in English. Why plural, yet non-count, nouns? *Linguisticae Investigationes* 39/2, 355-372.
- GARDELLE L. (2018). *Foliage* est-il à *leaves* ce que *jewellery* est à *jewels* ? Étude de rapports entre dénombrables au pluriel et indénombrables singuliers. *Anglophonia* 26. https://journals.openedition.org/anglophonia/1639
- GIRARD C. (à paraitre). Qui sont les individus de la politique ? In : P. Ludwig & T. Pradeu (dir.), *L'individu. Perspectives contemporaines*. Paris : Vrin.
- GOSSELIN L. (2011). La construction du sens fréquentatif sans marqueur explicite. In: D. Amiot, W. De Mulder, E. Moline, D. Stosic (éds), *Ars Grammatica. Hommages à Nelly Flaux*. Berne: Peter Lang, 371-388.
- JOOSTEN F. (2010). Collective nouns, aggregate nouns, and superordinates: when 'part of' and 'kind of' meet. *Lingvisticæ Investigationes* 33/1, 25-49.
- JOOSTEN F., DE SUTTER G., DRIEGHE D., GRONDELAERS S., HARTSUIKER R. J., SPEELMAN D. (2007). Dutch collective nouns and conceptual profiling. *Linguistics* 45/1, 85-132.
- JOUVE D. (1993). Jeux littéraires et discursifs sur le nombre. *Faits de langue* 1/2, 229-235.
- KLEIBER G. (1987). Du côté de la référence verbale. Les phrases habituelles. Berne : Peter Lang.

- KLEIBER G. (1988). Phrases génériques et raisonnement par défaut. *Le français moderne* LXVI, 1/2, 1-16.
- KLEIBER G. (1994). Nominales. Paris: Armand Colin.
- LAMMERT M. (2010). Sémantique et cognition : les noms collectifs. Genève-Paris : Droz.
- LAMMERT M. (2015). Les *pluralia tantum* sous l'angle du collectif. *Langue française* 185, 73-84.
- LAMMERT M., LECOLLE M. (2014). Les noms collectifs en français, une vue d'ensemble. *Cahiers de Lexicologie* 105, 203-222.
- LAMMERT M., SCHNEDECKER C. (éds) (2007). Autour de la quantification. Verbum XXIX/3-4.
- LANCRI A. (1993). Remarques sur l'opposition singulier / pluriel en français et en anglais. *Faits de Langues* 2, 213-220.
- LAPARRA M. (1987). Degrés de l'explicitation de la lecture générique de certains syntagmes nominaux dans un corpus de langue orale. *Recherches linguistiques* 12, 113-131.
- LAUWERS P. (2014). Les pluriels « lexicaux ». Typologie quantifiée des déficits de dénombrabilité. *Langue française* 183, 117-132.
- LAUWERS P., LAMMERT M. (eds) (2016). Lexical plurals and beyond. Special issue of Lingvisticæ Investigationes 39/2. Amsterdam: John Benjamins.
- LECOLLE M. (2014). Dénomination de groupes sociaux : approche sémantique et discursive d'une catégorie de noms propres. In : F. Neveu, P. Blumenthal, L. Hriba, A. Gerstenberg, J. Meinschaefer & S. Prévost (éds), 4^e Congrès mondial de linguistique française (CMLF 14), Berlin, 19-23 juillet 2014, p. 2265-2281. http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20140801063
- LECOLLE M. (2015). Nominalisations désadjectivales en [le Adjectif]. Approche lexicale et sémantique. In : I. Roy & V. Magri (dir.), La nominalisation. Du fait de syntaxe aux effets de sens (Le Français Moderne 83/1), 110-125.
- LECOLLE M. (2019). Les noms collectifs humains en français : enjeux sémantiques, lexicaux et discursifs. Limoges : Lambert Lucas.
- LECOLLE M. (2020). Expressions nominales de la pluralité. La France, les Français, le peuple français: propriétés partagées et différences. Academic Journal of Modern Philology 9, 131-142.
- MARTIN R. (1984). Les usages génériques de l'article et la pluralité. In : J. David & G. Kleiber (éds), Déterminants : syntaxe et sémantique. Actes du Colloque International de linguistique organisé par la Faculté de Lettres et de Sciences Humaines de Metz, Centre d'analyse Syntaxique, 6-8 décembre 1984. Paris : Klincksieck, 187-202.
- MOLINIÉ G. (1992). Dictionnaire de rhétorique. Paris : le Livre de poche.
- PANCKHURST R., DÉTRIE C., LOPEZ C., MOÏSE C., ROCHE M., VERINE B. (2014). « 88milSMS. A corpus of authentic text messages in French », produit par l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 et le CNRS, en collab. avec l'Université catholique de Louvain.

- PERELMAN C., OLBRECHTS TYTECA L. (1970 [1958]). *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*. Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.
- PUYO B. (2015). Sur l'emploi dit poétique du pluriel massif *eaux* en français. Bulletins de linguistique et de littérature françaises de l'Université de Tsukuba 30, 73-83.
- ROUSSEAU J.-J. (1762). *Du Contrat social ou Principes du droit politique*. Amsterdam : M.-M. Rey, Bibliothèque Nationale de France, [en ligne].
- SAULNIER S. (2012). « Arithmétique politique » et bataille de(s) chiffres. *Mots. Les langages du politique* 100, 15-29. [En ligne].
- SCHNEDECKER C., ARMBRECHT C. (éds) (2012). La quantification et ses domaines, Actes du colloque de Strasbourg, 19-21 octobre 2006. Paris : Honoré Champion.

Ressources

Trésor de la langue française informatisé (TLFi). Nancy : ATILF & Université de Lorraine. http://atilf.atilf.fr/tlf.htm